Rapport de Hori Yasuo traduit par Paul Signoret avec l'aide de Ginette Martin

Le 23 septembre 2015

Des manifestations ont lieu en divers endroits du Japon

Manifestations visant à protéger le neuvième article de la Constitution



Dans la soirée du 18 septembre, entre six et huit heures, j'étais devant le Parlement, au centre de Tokyo et je m'époumonais à crier contre notre premier ministre Abe et sa politique militariste. Depuis déjà la catastrophe japonaise de 2011 ont lieu chaque jour des manifestations devant le Parlement : contre la remise en marche des centrales nucléaires, contre l'augmentation de l'impôt sur la consommation, contre la dégradation des conditions de travail et, à présent, contre la législation militariste proposée par Abe et par son conseil des ministres.

Le neuvième article de la constitution japonaise interdit la guerre, et par conséquent la possession d'une armée. Après la deuxième guerre mondiale, le Japon n'avait plus d'armée, mais lorsque commença la guerre froide, les États-Unis changèrent de politique. Ils imposèrent la création d'une armée au Japon, qui accepta, mais ce pays ne pouvant, selon la Constitution, la nommer armée, l'appela donc "Corps de Défense". Et le gouvernement argumenta, que ce dernier n'était destiné qu'à défendre le pays contre des invasions étrangères, mais pas à faire la guerre et se battre hors du Japon.

Grâce à cette constitution, le Japon n'a jamais plus participé à un conflit durant les soixante-dix années qui ont suivi la dernière guerre mondiale. Il a pu s'opposer à l'exigence des Américains voulant qu'il s'engage à leurs côtés. La Corée qui n'a pas une telle constitution pacifique a dû, elle, à la demande de Washington, participer à la guerre du Viet Nam où des soldats coréens ont tué et ont été tués. Lors de la guerre en Irak, le Japon ne put refuser l'exigence américaine et il envoya des membres de son corps de défense, mais ceux-ci ne combattirent pas, ils secoururent les gens dans le besoin, hors des champs de bataille*.

*En réalité, ils ont transporté des soldats et du matériel vers les champs de bataille, donc ils ont en fait aidé les Américains dans leur guerre. Le gouvernement a caché ces faits et a fait croire aux gens que le Japon aidait seulement les populations sinistrées. Au sein de ces troupes envoyées en Irak, le nombre de suicides dûs à un traumatisme psychique a été, par la suite, supérieur à la moyenne.

Le premier ministre Abe, désirant que le Japon contribue de façon plus "positive" à la paix mondiale, a proposé une législation qui permette d'envoyer le corps de défense à l'étranger selon le voeu des États-Unis. Cette proposition va à l'encontre de de ce qu'ont été jusqu'à présent la position du gouvernement et l'interprétation de la constitution. Jusqu'à présent, le Japon est un pays qui ne fait pas la guerre, mais désormais il deviendra un pays qui fait la guerre.

Nombreux sont ceux qui s'opposent au gouvernement. Des manifestations ont été organisées partout dans le pays. Scientifiques, universitaires, avocats, ex-magistrats, enseignants, acteurs, étudiants et élèves, mères de famille... de tous les milieux, des voix se sont élevées contre l'adoption de cette législation et le premier ministre lui-même a constaté que son intention n'était pas bien comprise par la population, mais lui et les partis au pouvoir (le Parti Libéral Démocratique et le parti religieux Kōmei) l'ont fait approuver de bon matin, le 19 septembre.

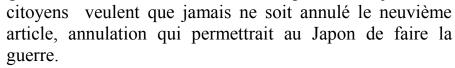


C'est une chose très regrettable, mais nous ne sommes pas découragés. Au cours de cette bataille, des jeunes gens, qui jusqu'alors ne prêtaient aucun intérêt à la politique, se sont éveillés et sont devenus les moteurs principaux du mouvement. De jeunes mères ont organisé des manifestations et se sont mobilisées dans tout le pays. Des experts constitutionnalistes, en collaboration avec mille autres savants de même tendance, porteront l'affaire devant les tribunaux, afin que ceux-ci jugent inconstitutionnelle cette législation.

Notre Constitution est née de notre profond regret et de l'auto-critique que nous avons faite au sujet de l'invasion par le Japon de pays voisins, des souffrances infligées à beaucoup d'Asiatiques et de la mort de trois millions de Japonais. Elle est donc une déclaration et une promesse faites aux peuples d'Asie, que nous ne ferons plus la guerre et que nous vivrons en paix.

Le premier ministre Abe n'aime pas ce "régime d'après-guerre", soumis à une constitution "imposée" par les États-Unis, et il a promis qu'il créerait un "beau Japon". Il est vrai que la Constitution est née sous l'influence de l'occupant américain, mais en réalité elle est le fruit d'une longue bataille de Japonais pour la démocratie, et ce qui importe c'est que le peuple japonais en ait approuvé la valeur et que, depuis la fin de la guerre, il ait joui grâce à elle de soixante-et-dix ans de paix. La majorité des

自民党



Comme de nombreux Japonais, je ne comprends pas pourquoi Abe, qui veut se libérer d'une constitution "imposée", va de lui-même sous le parapluie militaire américain, au risque de sacrifier des membres du corps de défense japonais dans les conflits menés hors du Japon par les États -Unis. Est-ce donc cela, le "beau Japon" qu'il veut créer? C'est un fou, semblable à Hitler, et les ministres qui le soutiennent sont des Goebbels et des Goering.

Photo: "Retournons au Japon d'avant-guerre!" (montage)



La société de défense du neuvième article de mon département a fait deux drapeaux avec la signature de chacun des participants et en a expédié un à Abe.

Fortes paroles

Pendant cette bataille contre Abe, j'ai lu beaucoup de déclarations impressionnantes. Les voici:

1. M. Kobayashi Hidenori, député du Parti Libéral Démocratique pour le département de Hiroshima (paru dans le journal Akahata du 9 août)

Lorsque j'étais écolier, j'ai dit à mon père: : "Le centre du Japon est Tokyo". Mon père m'a répondu : "Non. Le centre du Japon est la constitution japonaise. Le Japon d'aujourd'hui est né de la Constitution".

2. Mme Kurimoto Yōko de Kyoto (paru dans le journal Akahata du 9 août)

La première fois depuis ma naissance

J'ai décidé de protéger mon fils et mon petit-fils.

Moi, ce matin.

(Fin de son poème "La première fois depuis ma naissance")

- 3. Mme Chibana Kurara, modèle (paru dans le journal Mainichi du 14 août)
- Tous nos parents ont survécu à la guerre cruelle, et nous avons reçu d'eux la vie. Cette pensée ne nous donne-t-elle pas du courage?
- 4. M. Ōbayashi Nobuhiko, metteur en scène de cinéma (paru dans le journal Akahata du 9 septembre)

Notre génération est la première à qui il est permis de créer la paix. Ne vivons pas selon une "équité" imposée depuis le haut, mais selon la raison. Telle est ma philosophie d'enfant de la guerre.

5. M. Morimura Seīchi, écrivain de quatre-vingt-douze ans (paru dans le journal Asahi du 13 septembre)

Ceux qui ignorent ce qu'est la guerre ont d'autant plus envie de la faire.

6. Mlle Yazawa, étudiante de dix-sept ans (paru dans le journal Akahata du 19 septembre)

Les gens qui agissent pour amasser argent et profit cesseront d'agir aussitôt que ces derniers viendront à manquer, mais nous qui agissons de façon désintéressée, nous le faisons quand cela est nécessaire. Si aujourd'hui nous ne réussissons pas, nous agirons demain, et si demain nous échouons, nous recommencerons aprèsdemain. Nous sommes ceux qui réalisons la démocratie.

7. M. James Miki, dramaturge (paru dans le journal Mainichi du 18 septembre)

La constitution japonaise fait appel à la bonté de la nature humaine. Elle déclare que le Japon, faisant confiance à la saine prudence du reste du monde, ne doit pas faire la guerre. C'est pourquoi elle se nomme "constitution pacifique". La législation proposée par Abe fait appel à la méchanceté de la nature humaine, car elle effraie les gens en évoquant l'éventualité des méfaits que d'autres nations pourraient, n'importe quand, causer au Japon.

8. Une enseignante de trente-cinq ans de Tokyo (paru dans la journal Akahata du 19 septembre)

Aux enfants qui ne sont nés que pour un avenir de paix, je ne veux pas donner un futur empli de dangers.

9. M. Yanaghisawa Kyōji, ex vice-secrétaire général du conseil des ministres (paru dans le journal Mainichi du 20 septembre)

Le corps de défense a le soutien de la population car il ne fait pas la guerre ni ne tue. Or en l'absence d'un plein accord des gens, le gouvernement va ordonner que les membres du corps de défense risquent leur vie. C'est tout à fait irrationnel.

10. M. Hashimoto Takashi, âgé de cinquante ans (Yokohama, paru dans le journal Mainichi du 20 septembre)

Je sais que la législation a été approuvée, très tôt dans la matinée, mais je suis venu ici, devant le Parlement, car j'estime qu'il est d'autant plus important de protester, ce matin. Une majorité silencieuse s'est maintenant éveillée. La législation est approuvée, d'accord, mais la vraie bataille commence aujourd'hui.